



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
AUX ÉVÊQUES DE GRÈCE  
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

*Lundi 30 octobre 2006*

*Vénérés frères dans l'épiscopat,*

Vous qui provenez d'une terre tant aimée de l'Apôtre des Nations, je suis heureux de vous saluer à travers ses propres paroles: "Je rends grâce à Dieu sans cesse à votre sujet pour la grâce de Dieu qui vous a été accordée dans le Christ Jésus, car vous avez été comblés en lui de toutes les richesses" (1 Co 4-5). Je suis heureux de vous accueillir en tant que Successeur de Pierre, l'Apôtre auquel le Christ confia de façon particulière la responsabilité de promouvoir l'unité de l'Eglise, l'Epouse pour laquelle Il versa son sang sur la croix. La *visite ad limina* que vous accomplissez constitue un événement d'une importance particulière dans l'approfondissement de la communion qui, par la grâce de Dieu, existe entre nous. Il s'agit d'un don de Dieu dont nous sommes conscients et dont nous nous proposons d'être les gardiens fidèles.

Au cours des rencontres que j'ai eues avec chacun d'entre vous, j'ai pu percevoir la préoccupation commune pour la rapide évolution de la configuration de vos communautés. Les événements politiques et sociaux, qui ont eu lieu dans la région où sont situées les Eglises qui vous sont confiées, ont ouvert des questions pastorales qui exigent des solutions urgentes. En particulier, l'afflux important de catholiques provenant des Nations voisines présente, pour vous et pour votre clergé, de nouvelles exigences de service ministériel auxquelles il n'est pas facile de répondre. Je comprends donc vos préoccupations apostoliques à l'égard d'un troupeau qui s'est accru et diversifié de manière importante, en raison de la présence de fidèles de différentes langues et de différents rites. Je pense que le développement d'un dialogue constructif avec les autres évêchés est plus que jamais opportun, précisément à la lumière de la nouvelle situation. De cette confrontation découleront certainement des décisions providentielles pour trouver aussi bien les saints ministres nécessaires, que les ressources sur lesquelles compter. Certes, il faudra tenir

compte du respect des identités spécifiques, mais sans sacrifier pour cela la vie et les programmes des Eglises que le Christ vous a confiées. Vous êtes les Pasteurs du Peuple de Dieu sur la terre grecque: il ne s'agit pas seulement d'un titre honorifique, mais d'une véritable responsabilité comprenant des devoirs précis.

A cet égard, je vous exhorte cordialement à persévérer dans vos efforts en vue de promouvoir la pastorale des vocations: il faut, d'une part, cultiver avec soin les germes de vocation que Dieu continue de placer dans le coeur des jeunes garçons et des jeunes filles également à notre époque; d'autre part, il faudra inviter les communautés chrétiennes à prier avec plus d'intensité le "Maître de la moisson", afin qu'il suscite de nouveaux ministres et de nouvelles personnes consacrées pour l'accomplissement adéquat des divers devoirs exigés par le Corps mystique du Christ. Je souhaite quoi qu'il en soit que, avec un dévouement généreux de la part de tous, on puisse, également dans la situation présente, répondre aux besoins spirituels des nombreux immigrés qui ont trouvé un accueil digne et cordial dans votre pays. Tel est le style caractéristique de votre peuple, qui a su depuis toujours s'ouvrir à un contact constructif avec les peuples voisins. Grâce également à cette prérogative innée, vous saurez assurément identifier la juste approche dans le dialogue avec les autres évêchés catholiques des divers rites, afin d'organiser des fonctions pastorales adéquates pour un témoignage évangélique fructueux sur votre terre.

La Providence vous a placés en contact étroit avec nos frères orthodoxes qui, par leur nombre, représentent la majorité de vos concitoyens. Tous ont le désir profond de participer ensemble à l'unique autel sur lequel on offre, sous les voiles du Sacrement, l'unique Sacrifice du Christ! Nous voulons intensifier notre prière afin qu'arrive bientôt le jour béni où il nous sera donné de partager ensemble le Pain et de boire ensemble à la même Coupe, dans laquelle se trouve le prix de notre salut. Dans ce contexte, je souhaite que s'ouvrent des perspectives toujours plus grandes pour un dialogue constructif entre l'Eglise orthodoxe de Grèce et l'Eglise catholique et que se multiplient les initiatives communes d'ordre spirituel, culturel et pratique. J'ai également plaisir à adresser une pensée bienveillante à Sa Béatitudo l'Archevêque Christodoulos d'Athènes et de toute la Grèce, en demandant au Seigneur de soutenir sa clairvoyance et sa prudence dans l'accomplissement du service délicat qui lui a été confié par le Seigneur. A travers lui, je voudrais saluer avec une profonde affection le Saint Synode de l'Eglise orthodoxe de Grèce et tous les fidèles qu'elle sert avec amour et dévouement apostolique. Je suis certain, vénérés frères, que vous offrirez votre collaboration efficace au Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens et aux membres du Collège épiscopal de l'Eglise orthodoxe de Grèce pour favoriser des progrès supplémentaires sur la voie de la pleine unité si désirée.

Dans les entretiens que j'ai eus avec vous, j'ai également perçu vos désirs de voir défini, de la part de l'Etat, le droit de posséder un statut juridique approprié et reconnu. Sur cette question est en cours - comme vous le savez bien - un dialogue dans lequel le Siège apostolique ne joue pas un rôle de premier plan. Il s'agit en effet d'un sujet interne, auquel le Saint-Siège est toutefois très attentif, car il désire une solution appropriée des problèmes en jeu, sur la base non seulement de

la législation locale en vigueur et des directives européennes, mais également du droit international et de la pratique désormais consolidée de relations bilatérales cordiales et fructueuses. Dans ce domaine, la persévérance, outre le dialogue, est nécessaire. Il est inutile d'ajouter que l'Eglise catholique ne recherche aucun privilège, mais qu'elle demande uniquement de voir reconnue son identité et sa mission, afin de pouvoir apporter de façon efficace sa contribution au bien-être intégral du noble peuple grec, dont vous faites partie intégrante. Avec patience et dans le respect des procédures légitimes, il sera possible de parvenir, grâce à l'engagement de tous, à l'entente souhaitée.

Vénérés frères, avec une profonde participation, j'ai appris de vos bouches les difficultés de nombreuses communautés en raison des déplacements intérieurs des fidèles. Un grand nombre d'entre eux sont dispersés sur le territoire, entraînant pour conséquence de graves difficultés dans les rapports avec leurs pasteurs respectifs. C'est également à la lumière de ces phénomènes que se révèle toute l'importance de votre unité affective et effective, vous qui êtes Evêques, à travers une coordination intérieure toujours plus efficace. L'analyse faite ensemble des problèmes communs conduit à des solutions partagées et à un parcours ecclésial, dans lequel chacun est appelé à offrir sa contribution aux besoins de l'autre, afin d'édifier ensemble le Royaume de Dieu. Le devoir du ministre de Dieu, en effet, est de faire tout ce qui est en son pouvoir afin que les dons accordés par Dieu à chacun servent à l'édification de tous, rendant ainsi gloire à l'unique Seigneur.

Très chers amis, l'Esprit du Christ vous a placés dans l'Eglise comme Pasteurs et Maîtres. Ne craignez pas les difficultés, mais en toute chose rendez grâce à Dieu, en coopérant avec lui pour le salut des âmes. Soyez certains que la Providence ne vous abandonnera pas dans vos efforts. De retour dans vos sièges respectifs, apportez mon salut cordial à vos prêtres, aux religieux et à tous les fidèles, en les assurant de ma prière fervente et de mon affection constante. Tandis que j'invoque sur chacun l'intercession céleste de Marie, Reine des Apôtres, je vous donne, ainsi qu'à tous ceux qui sont confiés à vos soins pastoraux, une Bénédiction particulière, en gage des réconforts abondants du Seigneur.